

AMNESTY INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : AFR 12/002/2007 (Public)
Bulletin n° : 007
ÉFAI
15 janvier 2007

Embargo : 15 janvier 2007 00h01 TU

Angola. L'Église catholique impliquée dans des expulsions forcées

Amnesty International a publié ce lundi 15 janvier un rapport révélant l'ampleur et l'importance des expulsions forcées en Angola, en exprimant une préoccupation particulière devant les expulsions forcées menées par les autorités angolaises, apparemment à la demande de l'Église catholique de ce pays.

Selon notre organisation, presque toutes ces expulsions se sont accompagnées d'un recours excessif à la force, avec parfois des violences policières contre des femmes ou des enfants – dont une femme enceinte – et des tirs à l'aveugle visant des résidents qui essayaient de protéger leur foyer.

Selon le rapport *Lives in ruins : forced evictions continue*, des milliers de familles ont été expulsées de force depuis 2001, sans jamais ou presque recevoir de notification. Des dizaines de milliers de personnes se sont retrouvées sans abri, et des centaines de familles continuent de vivre dans des ruines.

Depuis septembre 2004, les logements de résidents de la municipalité de Kilamba Kiaxi ont été démolis à plusieurs reprises pour laisser la place à des projets immobiliers publics et privés. En 2006, le gouvernement angolais a reconnu publiquement le droit à compensation des personnes expulsées de force, et proclamé qu'il révisait sa stratégie relative au logement, afin de répondre aux besoins de la population urbaine. Pour l'instant, aucun des résidents concernés de Kilamba Kiaxi n'a reçu de compensation ni de logement décent de remplacement.

« Malgré les déclarations du gouvernement, la situation du logement ne s'est pas améliorée à Luanda : en fait, des centaines de familles sont toujours sans abri après avoir été expulsées de force de leurs domiciles », a déclaré Tawanda Hondora, directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International. « De manière troublante, de nombreuses expulsions forcées ont été menées ces deux dernières années à la demande, semble-t-il, de l'Église catholique. »

En 1998, le gouvernement angolais a formellement restitué à l'Église catholique les terrains que celle-ci possédait avant l'indépendance, répondant à une demande de feu le pape Jean-Paul II, lors de sa visite en Angola, en 1992. Cependant, des familles vivent sur ces terrains (situés dans le quartier de Wenji Maka, à Luanda) depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies dans certains cas.

En accordant ces titres fonciers à l'Église catholique, les autorités angolaises n'auraient pas pris en compte les personnes vivant déjà sur ces terrains, et la police nationale aurait tenté à plusieurs reprises d'expulser plus de 2 000 familles dans la zone où l'Église catholique a l'intention de construire un sanctuaire.

En réponse à la demande d'information formulée par Amnesty International concernant l'implication de l'Église catholique dans les expulsions forcées, l'archevêque de Luanda a déclaré que l'Église, en

recupérant son titre de propriété, avait demandé au gouvernement de fournir des terrains dans d'autres endroits aux personnes concernées. L'archevêque a également affirmé que dans de nombreux cas, des personnes ont édifié des constructions sur des terrains lorsqu'elles ont appris que l'Église avait l'intention de les utiliser. L'archevêque a en outre justifié les actions de l'Église en déclarant « *summum jus, summa injuria* » (droit extrême, injustice extrême), ou, selon l'interprétation de l'archevêque, « *justica absoluta pode desembocar em injustica* » (la justice absolue peut entraîner l'injustice).

« *L'Église catholique ne doit pas demander aux autorités angolaises d'expulser des personnes occupant les terrains dont elle a obtenu la propriété* », a déclaré Tawanda Hondora.

« *Cependant, la responsabilité première de ces expulsions forcées repose sur le gouvernement angolais, qui doit non seulement cesser toutes les actions illégales de ce type, mais aussi aider les victimes des expulsions forcées précédentes qui restent sans abri, et ordonner clairement aux forces de l'ordre de ne participer à aucune nouvelle expulsion forcée ; il faut aussi poursuivre les responsables de violations des droits humains.* »

Contexte

Le gouvernement angolais prévoyait le plus grand projet urbain jamais envisagé en Afrique, et met en œuvre des projets de construction avec l'aide du gouvernement chinois. En conséquence, la pression croissante sur le foncier urbain provoque l'expulsion forcée des familles les plus pauvres de Luanda hors de divers quartiers de la capitale, rejetant ces personnes dans une pauvreté encore plus grande.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566

Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW. web : <http://www.amnesty.org>